

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2017

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivants sont examinés :

## **TRAVAUX EGLISE**

Après compte rendu de l'état d'avancement des travaux de M. Marot, qui progressent dans de bonnes conditions, pour une continuité normale, quelques modifications sont encore nécessaires. Le conseil municipal émet un avis favorable aux travaux suivants :

Lot 1 => plus value 222,60 €

Lot 2 => plus value 2 450,93 €

Lot 3 => moins value 1 570,73 €

Lot 4 => plus value 2 688,00 €

Lot 8 => plus value 696,00 €

MOE => plus value 626,80 € + 498,00 €

Soit un total de + 5 611,60 €

## **ENEDIS**

Le conseil municipal accepte d'Enedis les redevances suivantes : soit 200€ pour occupation du domaine public par les réseaux et 20 € pour le chantier provisoire.

## **BAR RESTAURANT**

Le conseil municipal prend acte de la mise en liquidation judiciaire de notre bar/restaurant et de son déménagement dans la foulée.